



FORMULAIRE DE PROCURATION

La MSA des Portes de Bretagne est soumise au secret professionnel et à la confidentialité des informations.

Par conséquent, pour autoriser une tierce personne (votre mandataire) à obtenir des informations relatives à votre dossier personnel et/ou à effectuer, en votre nom, la mise à jour de vos coordonnées, nous vous demandons de bien vouloir **compléter et signer la présente procuration en y joignant la copie d'un justificatif de votre identité et de celle du mandataire.**

Point de vigilance : ce document n'autorise en aucun cas votre mandataire à signer pour vous une demande de prestation ou tout autre document nécessitant votre signature. Pour cela, il vous faudra nous transmettre la notification d'un jugement de mise sous protection juridique.

Je soussigné(e) :

NOM de naissance : NOM marital :

Prénom : Né(e) le :

N° de sécurité sociale :

Adresse postale :

Donne pouvoir à (mandataire) :

NOM de naissance : NOM marital :

Prénom : Né(e) le :

N° de sécurité sociale :

Adresse postale :

Cochez la/les case(s) correspondante(s) au périmètre de la procuration :

- Pour contacter la MSA afin d'obtenir des informations sur **l'intégralité** de mon dossier
- Pour contacter la MSA afin d'obtenir des informations sur **une partie** de mon dossier, c'est-à-dire uniquement pour :
- Pour **mettre à jour mes coordonnées** (adresse postale, mail, téléphone)

Cette procuration sera valable 2 ans à compter de sa date de signature, sans tacite reconduction.

Je m'engage à informer la MSA des Portes de Bretagne de tout changement de mandataire et/ou de toute demande de résiliation de cette procuration. Je ne peux donc pas tenir pour responsable la MSA si toutefois j'omets de révoquer cette procuration.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration (1).

Fait à Le :

Votre signature :

Signature de votre mandataire :

(1) Article 441-1 du Code Pénal : 'Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.'

Les informations recueillies dans ce document seront utilisées par la MSA Portes de Bretagne dans le cadre de la gestion de votre dossier. Au titre de la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes sur les données vous concernant, ainsi que d'un droit à leur limitation. Pour exercer ces droits, il convient de s'adresser au Délégué à la protection des données (DPO) de la MSA Portes de Bretagne, en justifiant de votre identité : par mail à rgpd@portesdebretagne.msa.fr, ou par courrier à l'attention du DPO MSA Portes de Bretagne, rue Charles Coudé, 35027 Rennes cedex 9.